

FSD Group sprl
Boulevard Paepsem 11 B boîte 9
1070 Anderlecht
téléphone :02/502 96 79
fax :02/502 65 73
email : info@creditbelgium.be
www.pretplus.be

Numéro d'inscription FSMA : 108780A en tant que courtier en assurances
Numéro d'entreprise : RPM Bruxelles TVA (BE) 0820.116.984

Par le biais du présent document, notre bureau agit conformément à la version consolidée de la Loi du 25 juin 1992 sur le contrat d'assurance terrestre, à la Loi du 4 avril 2014 relative aux assurances et à la Loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers ainsi que des arrêtés d'exécution y afférents.

**FICHE POUR UNE ASSURANCE-VIE AUTRE QU'UNE ASSURANCE D'EPARGNE
OU D'INVESTISSEMENT**

Renseignements relatifs au client (= preneur d'assurance) :

nom	
prénom	
adresse	
numéro	
boite	
code postal	
commune	
date de naissance	
numéro de registre national	
numéro d'entreprise	

Vous confirmez votre choix de recevoir les informations légales, précontractuelles et contractuelles par voie électronique ou de les consulter sur le site Web sauf si celles-ci ne sont pas (encore) disponibles électroniquement.

vos coordonnées email

FSD Group sprl
Boulevard Paepsem 11 B boîte 9
1070 Anderlecht
téléphone :02/502 96 79
fax :02/502 65 73
email : info@creditbelgium.be
www.pretplus.be

Numéro d'inscription FSMA : 108780A en tant que courtier en assurances
Numéro d'entreprise : RPM Bruxelles TVA (BE) 0820.116.984

Partie I. Vos exigences et besoins pour une assurance-vie autre qu'une assurance

Afin de procéder à une analyse de vos exigences et besoins concernant une assurance-vie autre qu'une assurance d'épargne ou d'investissement, il vous est proposé de compléter la check-list suivante sur la base de vos réponses.

Preneur d'assurance :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	particulier personne morale
Nombre d'assurés	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	un deux
Quelle(s) garantie(s) souhaitez-vous ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Garantie décès Garantie complémentai Garantie complémentaire décès consécutif à un accident Rente (viagère)
Souhaitez-vous souscrire une assurance dans le cadre d'un crédit (hypothécaire) ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	non Oui, le pourcentage du capital total emprunté que vous souhaitez assurer :%
La déductibilité fiscale est-elle l'objectif de l'assurance-vie ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	oui non
Comment souhaitez-vous payer votre (vos) prime(s) ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Prime unique Primes périodiques
Quelle est la durée souhaitée pour le contrat?	<input type="checkbox"/>	années

Exigences spécifiques : Avez-vous encore d'autres exigences spécifiques ou y a-t-il d'autres informations qui peuvent être pertinentes en vue de déterminer vos exigences et besoins ?

FSD Group sprl
Boulevard Paepsem 11 B boîte 9
1070 Anderlecht
téléphone :02/502 96 79
fax :02/502 65 73
email : info@creditbelgium.be
www.pretplus.be

Numéro d'inscription FSMA : 108780A en tant que courtier en assurances
Numéro d'entreprise : RPM Bruxelles TVA (BE) 0820.116.984

Au cours de l'entretien, diverses questions vous ont été posées dans le cadre de cette analyse, notamment en ce qui concerne le(s) preneur(s) d'assurance et les assurés, les garanties souhaitées, y compris, le cas échéant, la valeur à assurer, d'éventuels contrats d'assurance existants et d'autres remarques et précisions d'ordre général. Vos réponses sont reprises dans la proposition d'assurance du produit que vous souhaitez souscrire et/ou se reflètent dans les descriptions de garanties reprises dans les conditions particulières du produit que vous souhaitez souscrire.

Vous confirmez avoir déclaré exactement toutes les circonstances connues de vous qui doivent raisonnablement être considérées comme des données susceptibles d'influencer cette analyse.

PARTIE II : Conseil

PARTIE II A : Notre bureau fournit un conseil

2 possibilités - une à cocher et à compléter :

1. Nous vous recommandons le produit d'assurance

sur la base de l'analyse effectuée ci-avant de vos exigences et besoins pour une assurance-vie autre qu'une assurance d'épargne ou d'investissement.

Vous confirmez que vous avez été informé de votre droit de solliciter le nom et l'adresse de l'entreprise ou des entreprises d'assurances avec laquelle (lesquelles) notre bureau travaille.

2. Nous vous recommandons le produit d'assurance

sur la base :

* de l'analyse effectuée ci-avant de vos exigences et besoins pour une assurance-vie autre qu'une assurance d'épargne ou d'investissement

* d'une analyse impartiale d'un nombre suffisant d'assurances-vie disponibles sur le marché, autres qu'une assurance d'épargne ou d'investissement, et répondant à vos exigences et besoins

FSD Group sprl
Boulevard Paepsem 11 B boîte 9
1070 Anderlecht
téléphone :02/502 96 79
fax :02/502 65 73
email : info@creditbelgium.be
www.pretplus.be

Numéro d'inscription FSMA : 108780A en tant que courtier en assurances
Numéro d'entreprise : RPM Bruxelles TVA (BE) 0820.116.984

Ce produit répond en effet en termes de type d'assurance-vie autre qu'une assurance d'épargne ou d'investissement et de caractéristiques principales à vos exigences et besoins.

motivation :

2 possibilités - une à cocher et à compléter :

1. Vous suivez le conseil fourni par notre bureau et confirmez votre souhait de souscrire le produit d'assurance recommandé par nous.
2. Vous ne suivez pas le conseil fourni par notre bureau et confirmez expressément votre souhait de souscrire le produit d'assurance suivant :

Vous confirmez que notre bureau ne doit pas effectuer d'analyse de marché complémentaire pour le risque que vous souhaitez assurer par l'intermédiaire de notre bureau. Vous reconnaissez que le contenu du produit d'assurance correspond à l'analyse de vos exigences et besoins et que vous avez été expressément informé de la portée et des limites du produit d'assurance que vous avez choisi.

PARTIE II B : Notre bureau ne fournit pas de conseil

Aucun conseil n'a été fourni par notre bureau. Vous souhaitez souscrire le produit d'assurance suivant :

Vous confirmez que notre bureau ne doit pas effectuer d'analyse de marché pour le risque que vous souhaitez assurer par l'intermédiaire de notre bureau. Vous reconnaissez que le contenu du produit d'assurance correspond à l'analyse de vos exigences et besoins et que vous avez été expressément informé de la portée et des limites du produit d'assurance que vous avez choisi.

FSD Group sprl
Boulevard Paepsem 11 B boîte 9
1070 Anderlecht
téléphone :02/502 96 79
fax :02/502 65 73
email : info@creditbelgium.be
www.pretplus.be

Numéro d'inscription FSMA : 108780A en tant que courtier en assurances
Numéro d'entreprise : RPM Bruxelles TVA (BE) 0820.116.984

PARTIE III : Information

Notre bureau a parcouru avec vous les conditions et vous a fourni la fiche d'information financière du contrat d'assurance choisi.

Vous avez aussi reçu l'information complémentaire suivante:

Vous confirmez que nous avons parcouru la fiche client avec vous.

Fait en deux exemplaires, dont un est remis au client.

A

Le

signatures

Le traitement des données à caractère personnel susmentionnées est, conformément à l'article 5c) de la Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, modifiée par la Loi du 11 décembre 1998 (dénommée ci-après « la loi sur la protection de la vie privée »), nécessaire afin de satisfaire à l'obligation d'information prévue dans la Loi du 4 avril 2014 relative aux assurances et à laquelle notre bureau est soumis en tant que responsable du traitement. Conformément à la Loi sur la protection de la vie privée, vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles qui vous concernent et de rectification de ces données.

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires auprès de la Commission de la protection de la vie privée, à 1000 Bruxelles, Rue de la Presse, 35.

Le registre des intermédiaires d'assurances est tenu par la FSMA, à 1000 Bruxelles, rue du Congrès 12-14, et est consultable sur www.fsma.be.